

ils auront perdu leur force par suite de l'affaiblissement de l'estomac.

Il importe, monsieur l'Orateur, de maintenir le pouvoir central, et non de chercher à le détruire en l'accusant d'être trop centralisateur et faisant des avancés douteux,—qui nous reviennent toujours comme des remèdes de tiroir,—non seulement au niveau des provinces, mais à celui du pouvoir central. Il faut se défaire de cette mentalité régionaliste qui nous affaiblit et nous fait tort aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger. Il faut se départir de cet esprit de régionalisme non seulement pour fêter glorieusement le centenaire de la Confédération mais afin de la maintenir forte, vivante et éternelle.

Monsieur l'Orateur, il y a beaucoup de choses qui sont de nature à fortifier la Confédération, entre autres, la satisfaction au point de vue intellectuel, au point de vue cœur, au point de vue de l'âme de ses habitants. Plusieurs races forment la nation canadienne et leur nombre augmentera. Plus elles apprendront à se comprendre, plus elles s'entendront, et cette collectivité sera d'autant plus forte qu'elle aura réussi à s'entendre. Chacune des races qui composent la collectivité canadienne possède ses traditions qu'il faut conserver, qu'il est nécessaire de maintenir si l'on veut que chacune d'elle soit forte et conserve son identité.

Dans la province de Québec, nous avons des traditions que souvent, à tort, nous négligeons. J'entendais, l'autre jour, un orateur parler de la corvée. Eh bien, c'est une tradition que nous, Canadiens français, devons conserver. Il y a aussi celle de la "guignolée", personnifiée par ces gens qui vont faire la cueillette des dons de charité. Il y a aussi cette tradition, peut-être la plus importante, la plus ancienne, à tout événement la plus sainte, celle de la bénédiction paternelle donnée le Jour de l'An. Et, ce qui m'amène à la mentionner, c'est l'idée que l'on peut fort bien demeurer ici jusqu'à la veille du Jour de l'An. Comme les familles de la province de Québec tiennent à conserver cette tradition et qu'elles s'attendent à recevoir la bénédiction paternelle, comment réagiront-elles si le père n'est pas présent pour présider cette cérémonie très importante que nous voulons conserver parmi les familles canadiennes-françaises?

C'est un sujet d'inquiétude pour nous et, j'en suis certain, pour notre population. Je ne veux pas ici formuler de critique mais j'espère que nous pourrions encore cette année, nous, Canadiens français, nous rendre dans nos foyers afin de donner notre bénédiction à nos enfants, comme l'ont fait nos ancêtres depuis que le Canada est Canada.

Monsieur l'Orateur, je m'arrête. Peut-être d'autres députés ont-ils l'intention de parler.

[M. Gauthier (Portneuf).]

J'ai voulu changer le ton de la discussion relative à la motion de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, que je félicite encore une fois. J'ai voulu en changer le ton, car je croyais la motion beaucoup plus sérieuse. Si nous maintenons notre allure actuelle en ce qui a trait aux améliorations industrielles, ouvrières, fermières et professionnelles, il n'y aura peut-être pas lieu de l'accélérer. Toutefois, je crois que nous devons attirer davantage l'attention de notre population sur les aspects intellectuel, spirituel et moral. Plus nous renforcerons notre Confédération, plus nous serons forts pour lutter contre l'ennemi du dehors. Nous devons aussi continuer à consentir des sacrifices et à faire preuve de dévouement, afin d'être plus forts aux points de vue intellectuel et moral.

Je suis certain que tout ce qui s'est fait à venir jusqu'à aujourd'hui,—et je mentionne en passant notre Conseil des arts,—est de nature à inculquer aux nôtres une mentalité vraiment canadienne, à développer nos artistes (ceux que j'ai qualifiés tout à l'heure d'ambassadeur) et à aider notre population à se rendre compte que le meilleur moyen de fêter la Confédération canadienne, c'est de préférer l'épanouissement intellectuel au bien-être matériel.

(Traduction)

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, en abordant l'examen de cette proposition, j'aimerais signaler tout d'abord que, si elle proposait l'établissement d'un comité, peut-être fédéral-provincial, chargé précisément de préparer les fêtes du centenaire, elle serait certainement digne d'appui. Cependant, il me semble que, tout en paraissant viser le bien-être de la population, elle tend à abolir la plupart des obligations des députés. Nous demandons aux Canadiens de défrayer des services dont ils acquittent déjà le coût et dont une grande partie ferait double emploi; à mon avis, également, ils paient déjà de tels services auxquels ils ont droit et qui leur sont utiles.

La plupart des problèmes en discussion relativement à la proposition de résolution sont déjà venus sur le tapis; ils font déjà l'objet d'études continuelles de la part de bien des comités et de groupements fort compétents. A mon sens, la proposition dont la Chambre est saisie pourrait fort bien être interprétée comme une mesure de défiance envers la plupart des groupements ainsi à l'œuvre. Je veux parler ici de bien des groupements qui, indépendamment du gouvernement, agissent effectivement, par exemple des associations agricoles, des syndicats ouvriers, des chambres de commerce, etc.